



## URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur ROTSART Gaëtan demeurant Laie aux Chevreuils 4 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Rue Arthur Hardy, 81A à 1300 Wavre et cadastré division 4, section D n°544F4.

Le projet consiste en la transformation d'une annexe, et présente les caractéristiques suivantes :

- Transformation d'une annexe de 60,5m<sup>2</sup> par l'ajout d'une extension de 24,5m<sup>2</sup>
- Gabarit R+T
- Façades en briques peintes et enduit gris clair + bardage en bois naturel
- Toiture à 2 versants en tuiles.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : demande impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**L'enquête publique est ouverte le 28 juin 2021 et clôturée le 12 juillet 2021.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be)

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique, dossier n° 21/084.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 12 juillet 2021 à 11h.

A Wavre, le 17 juin 2021